

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Afin d'éviter des problèmes liés à une non inscription sur la liste électorale, il est important de vous présenter en mairie lors de votre arrivée dans la commune.

En 2014 vous serez invités à voter pour les municipales les dimanches 23 mars et dimanche 30 mars mais aussi pour les élections européennes le dimanche 25 mai.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, vous pouvez vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant le 31 décembre 2013 dernier délai.

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF



COLLECTES

- **BACS JAUNES** (tri sélectif) : les LUNDIS matin des semaines IMPAIRES

- **BACS NOIRS** (ordures ménagères) : tous les MARDIS matin

Présentation des bacs la veille des collectes au plus tôt à 15h et retrait au plus tard à 19h le jour du ramassage.

DECHETTERIE DE LOEUILLY

HIVER : du 1er octobre au 31 mars

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h - Samedi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

ETE : du 1er avril au 30 septembre

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h à 12h - 14h à 19h - Samedi : 9h à 12h30 - 13h30 à 19h

HIVER et ETE : fermé le mardi et le dimanche

Pour tous renseignements, appelez le n° vert 0800 01 05 04 ou accédez au site TRINOVAL : www.trinova.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h	Jeudi Fermé
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h	Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Mercredi de 9h à 12h et de 16h à 18h	Samedi Fermé

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'information du conseil municipal – oct 2013, n° 15

Anny Flintham-Wallet nous a quittés le 18 mai dernier. Toute sa vie, Plachy-Buyon a été sa motivation et au cœur de son engagement. Et comme si cela ne suffisait pas, elle a institué devant notaire la commune légataire universelle de tous ses biens et droits mobiliers et immobiliers. Ce legs a été accepté par le conseil municipal dans sa séance du 19 septembre 2013.

Conformément à la réglementation Monsieur le préfet de la Somme et le notaire concerné ont été destinataires de la délibération relatant cette acceptation afin de procéder à la mutation de la propriété des biens. Vous avez pu lire sur les panneaux municipaux d'affichage le compte rendu exact et précis des éléments composant ce legs et de la méthode d'évaluation des biens à la date de l'acceptation. Celui-ci est également consultable sur le site internet de la commune.



Le patrimoine ainsi dévolu à la commune, s'il est très important en valeur estimée, est assujéti de conditions impératives qui limitent pendant de nombreuses années pour certains immeubles, la possibilité d'en disposer pleinement. Les revenus produits et les dépenses engagées seront bien entendu intégrés dans le budget général et les matériels inscrits à l'inventaire communal. En fixant les conditions de son legs, Madame Anny Flintham-Wallet a voulu procurer une source pérenne de revenus supplémentaires à la commune, laissant le soin aux municipalités qui se succéderont de réaliser la vente du patrimoine après les délais fixés ou d'en rester propriétaire selon les impératifs du moment. C'est une garantie incontestable pour les générations futures. Ainsi elle a manifesté son désir de voir notre village continuer à se développer, dans la droite ligne de ce qui a toujours conduit son action.

Prochainement, la 30ème édition de la course pédestre aura lieu le 27 octobre, s'en suivront l'exposition de peintures des 16 et 17 novembre, le spectacle de Noël, la remise des colis de Noël aux aînés, un plaisir pour l'équipe municipale de vous rencontrer.

Je vous souhaite une excellente fin d'année.

Lionel Normand
Maire de Plachy-Buyon



COMMUNE DE PLACHY-BUYON

2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon

Tel / Fax : 03-22-42-74-26

E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

LA COURSE DE L'ECCE HOMO



Dimanche 27 octobre 2013, le départ de la 30ème édition du semi-marathon de Plachy-Buyon sera donné à 14h30 rue des Clabaudois pour une arrivée sur la place du Petit-Plachy.

Afin de rendre plus festive cette manifestation, le **BAMBY'S BAND**, un orchestre de rue composé de 8 musiciens, accompagnera les coureurs tout au long du circuit.

Nous vous attendons nombreux, pour encourager les uns et écouter les autres. La remise des récompenses se déroulera vers 17h30 à la salle polyvalente où vous êtes tous conviés.

EXPOSITION DE PEINTURE



La commune de Plachy-Buyon organise traditionnellement une exposition de peinture. Elle reçoit cette année le peintre **Gérard Claussmann**. Il nous présentera ses huiles et aquarelles **NATURE DE PEINTRE**.

Nous vous invitons **les 16 et 17 novembre 2013 de 10h à 18h** à l'espace M.A. Wallet-Fouque. Le vernissage est prévu le vendredi 15 novembre à 18h30.

CONCERT DE NOËL



Le 22 décembre à 18h30 à l'église Saint-Martin.

Les régions de France autour de la crèche vivante avec défilé d'enfants puis chants de Noël animé par les choristes "Romances d'Antan" de Salouël sous la direction de Denise Poidvin accompagnée de Michel Huygen

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population aura lieu sur notre commune en 2014.

Deux agents recenseurs doivent être recrutés et formés pour réaliser cette opération qui se déroulera au cours du mois de janvier et de février 2014.

L'agent recenseur doit être disponible, en bonne condition physique et avoir un bon sens relationnel. Il est placé sous l'autorité du coordonnateur communal et se charge des opérations de recensement dans chaque foyer du village.

Pour déposer votre candidature, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation manuscrite en mairie.

SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS



Rue du Capitaine Hémir Mézan

Pour permettre la circulation des piétons sur les trottoirs en toute sécurité conformément aux dispositions du Code de la route, et dans un but de prévention dans cette rue, des panneaux « interdiction de stationnement » ont été installés. Ils rappellent aux usagers de la route que le respect des piétons s'impose, particulièrement à cet endroit proche des commerces et sur le chemin de l'école.

Agenda

- 27 oct : 30ème édition du semi-marathon de Plachy-Buyon - départ 14h30, rue des Clabaudois
- 11 nov: Commémoration de l'Armistice 1918 - 12h
- 16 et 17 nov : Exposition d'aquarelles et huiles de Gérard Claussmann, espace M.A. Wallet-Fouque . Le vernissage aura lieu le vendredi 15 novembre à 18h30
- 5 déc : Commémoration des victimes de la guerre en Afrique du Nord 12h
-
- 6 déc: Soirée Téléthon à Bacouël
- 14 déc : Spectacle de Noël offert aux enfants du village
- 21 déc: Remise des colis de Noël aux Aînés
- 22 déc : Concert de Noël à l'église Saint-Martin - 18h30
- 23 déc : Don du Sang